

G20

Statistiques actualisées



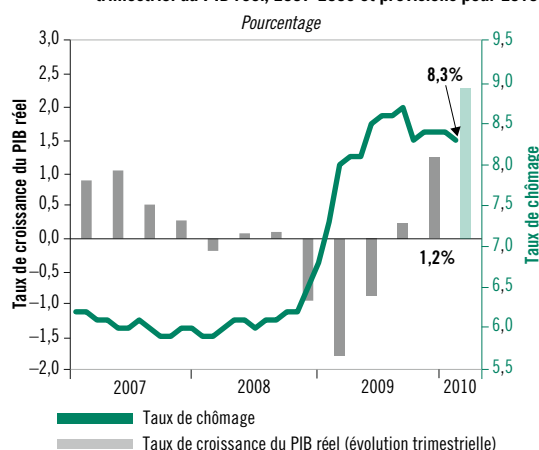
Bureau
international
du Travail

CANADA: LA CRISE A ENTRAÎNÉ UNE PROGRESSION DU CHÔMAGE ET UNE DIMINUTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

La contraction de l'économie a fait augmenter le taux de chômage

- La croissance du PIB réel a accusé un net fléchissement au dernier trimestre de 2008 et au premier semestre de 2009. Dans l'ensemble, la croissance a baissé de 2,6 pour cent en 2009 (contre 0,4 pour cent en 2008).
- Après avoir connu une forte augmentation à la fin de 2008 et au début de 2009, le nombre de chômeurs s'est stabilisé autour de 1,6 million.
- Alors qu'il était récemment descendu jusqu'à 5,9 pour cent, le taux de chômage a atteint 8,7 pour cent entre février 2008 et août 2009. Il est depuis retombé à 8,3 pour cent en janvier 2010.

Figure 1. Taux de chômage mensuel et taux de croissance trimestriel du PIB réel, 2007-2009 et prévisions pour 2010



Source: Statistique Canada: Enquête sur la population active, et Banque du Canada pour les prévisions 2010. Données corrigées des variations saisonnières. Les prévisions pour 2010 indiquent la croissance annuelle.

Des éléments clés du programme de relance du Canada ciblent le marché du travail

En mars 2009, le Canada a fait connaître son Plan d'action économique dont le montant total pour la relance au niveau fédéral s'élève à 47,3 milliards de dollars canadiens.

Ce programme de relance comporte des investissements publics dans les biens et services (notamment pour stimuler la construction de logements et les dépenses d'infrastructure), des mesures de relance de la consommation (baisses d'impôts sur le revenu et amélioration de l'accès aux moyens de financement, par exemple) et des mesures de soutien aux entreprises (destinées notamment à protéger les emplois et à faciliter les ajustements dans la construction automobile, la sylviculture et l'industrie manufacturière, ainsi qu'à améliorer l'accès des entreprises aux moyens de financement).

Plus de 13 pour cent du budget de la relance au niveau fédéral sont directement consacrés au marché du travail, mais d'autres éléments du programme sont de nature à favoriser l'emploi (en particulier les dépenses d'infrastructure et les investissements «verts»). Les principales mesures intéressant le marché du travail sont les suivantes:

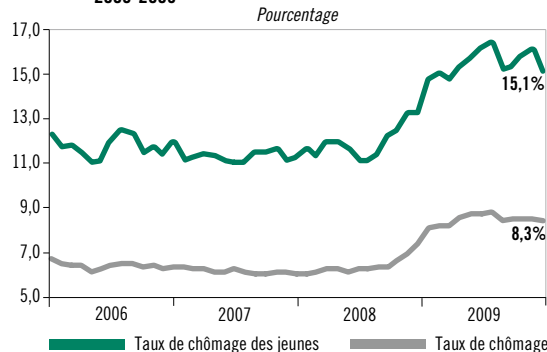
- amélioration des prestations pour les chômeurs: allongement de cinq semaines de la durée d'indemnisation, partage du travail et protection des salariés;
- déblocage de fonds supplémentaires pour améliorer la formation des chômeurs canadiens;
- renforcement de l'aide aux personnes qui travaillent depuis longtemps et aux travailleurs âgés de collectivités à risque;
- mesures pour favoriser l'emploi des jeunes;
- cinq projets pour la formation et l'emploi des membres des communautés autochtones.

Le taux de chômage des jeunes a fortement augmenté

- Le taux de chômage des jeunes a augmenté de 5,3 points de pourcentage entre son dernier niveau bas (d'août 2008) et son dernier niveau élevé (d'août 2009), date à laquelle il était de 16,3 pour cent. Il est ensuite descendu à 15,1 pour cent en janvier 2010.
- Le creusement de l'écart entre le taux minimal et le taux maximal du chômage des jeunes a fait pres-

que doubler la hausse du taux de chômage total entre son point bas et son point haut (2,8 points de pourcentage), ce qui démontre que les jeunes ont été particulièrement touchés par la crise.

Figure 2. Taux de chômage total et des jeunes, mois par mois, 2006-2009

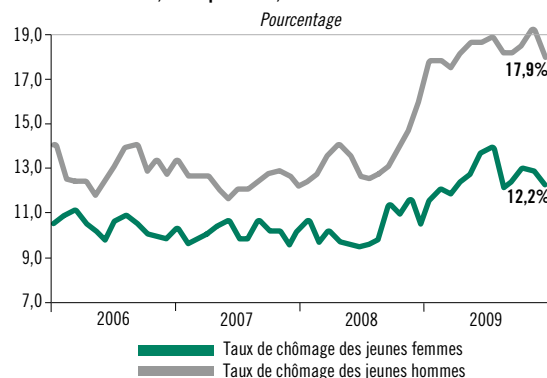


Source: Statistique Canada: Enquête sur la population active. Données corrigées des variations saisonnières.

La hausse du taux de chômage des jeunes est principalement due à l'augmentation du taux de chômage masculin

- Le taux de chômage des jeunes hommes ayant progressé plus rapidement que celui des jeunes femmes pendant la crise, l'écart entre les deux s'est creusé.
- En janvier 2010, le taux de chômage des jeunes hommes s'établissait à 17,9 pour cent et celui des jeunes femmes à 12,2 pour cent.

Figure 3. Taux de chômage des jeunes hommes et des jeunes femmes, mois par mois, 2006-2009

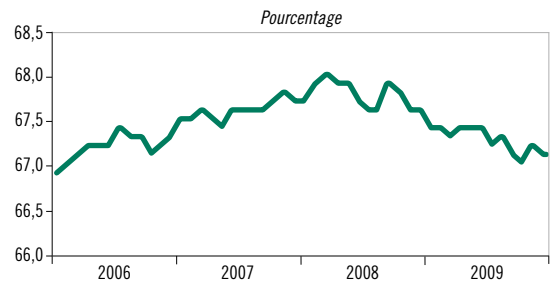


Source: Statistique Canada: Enquête sur la population active. Données corrigées des variations saisonnières.

Le taux d'activité a diminué pendant la crise

- Le taux d'activité est tombé de 68 pour cent en mars 2008 à 67,1 pour cent en janvier 2010, les travailleurs quittant le marché du travail pour diverses raisons, par exemple pour poursuivre des études, prendre soin de leur famille ou rejoindre les rangs des travailleurs découragés.
- Entre janvier 2009 et janvier 2010, le taux d'activité a reculé de 0,3 point de pourcentage.

Figure 4. Taux d'activité mensuel, 2006-2009

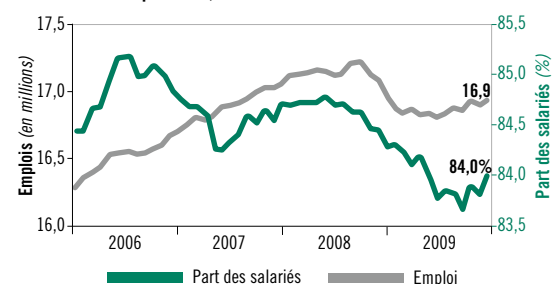


Source: Statistique Canada: Enquête sur la population active. Données corrigées des variations saisonnières.

Près d'un demi-million de salariés ont perdu leur emploi en glissement annuel jusqu'au mois d'octobre 2009

- Près de 0,1 million de ces anciens salariés se sont tournés vers le travail indépendant.
- Les emplois perdus par ces salariés étaient essentiellement des emplois à temps partiel.
- En janvier 2010, 43 000 emplois avaient été créés par rapport au mois précédent, portant le volume de l'emploi total à 16,9 millions. Toutefois, comme la plupart des emplois nouvellement créés (95 pour cent) étaient des emplois à temps partiel, le volume de l'emploi est resté en deçà du pic de 17,2 millions qu'il avait atteint en octobre 2008.

Figure 5. Emploi total et part des salariés dans l'emploi total, mois par mois, 2006-2009

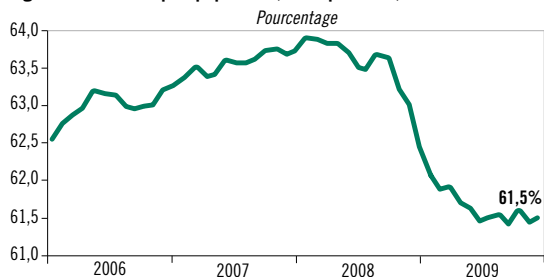


Source: Statistique Canada: Enquête sur la population active. Données corrigées des variations saisonnières.

La demande d'emploi a chuté pendant la crise

- Le ratio emploi/population, qui mesure la demande d'emploi, avait connu une progression régulière avant la crise.
- Il est tombé de 63,9 pour cent en février 2008 à 61,5 pour cent en janvier 2010.

Figure 6. Ratio emploi/population, mois par mois, 2006-2009



Dans le secteur manufacturier, les licenciements ont amorcé une baisse mais les perspectives de l'emploi demeurent incertaines

- L'analyse des suppressions d'emplois par secteur révèle que le secteur manufacturier et le secteur du commerce de gros et de détail ont été les plus touchés; ils ont perdu respectivement 193 400 et 70 600 emplois en moyenne au cours des trois premiers trimestres de 2009 par rapport à la même période de 2008.
- Les données mensuelles récentes indiquent que les pertes d'emplois commencent à diminuer dans l'ensemble des secteurs, en réaction à une reprise progressive de la demande intérieure et de la production (ajustement des stocks) et à une légère remontée des exportations au cours du troisième trimestre de 2009. Les dépenses

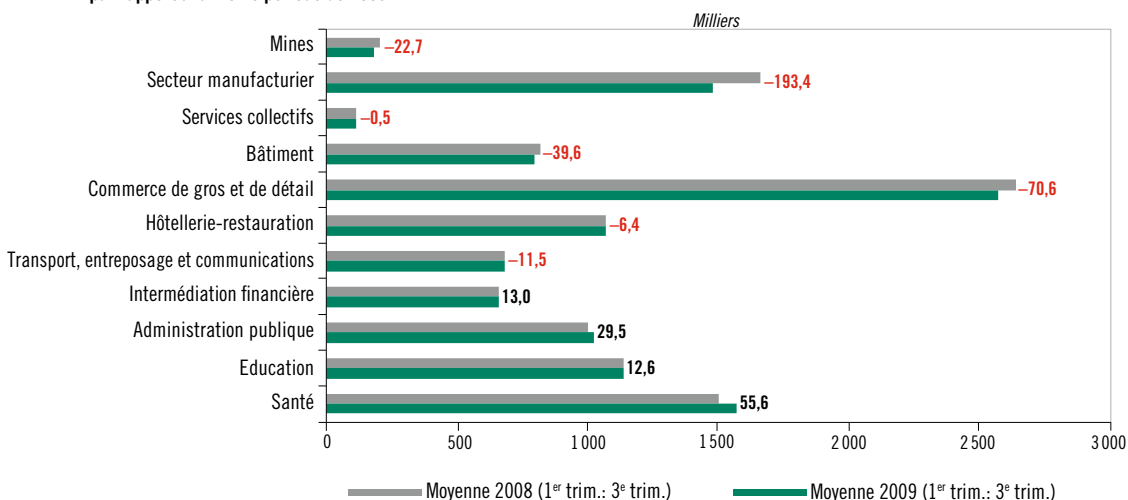
des ménages et les dépenses publiques semblent être le moteur de la reprise.

- Certaines des mesures budgétaires prises par le Canada dans le cadre de son Plan d'action économique pour soutenir le secteur manufacturier expliquent sans doute l'essor inattendu de l'investissement dans les biens d'équipement professionnel. De même, le volet «Bâtir l'infrastructure» (9,6 milliards de dollars canadiens) a beaucoup contribué à endiguer les suppressions d'emplois dans le secteur du bâtiment.

La durée du travail a diminué dans la plupart des activités économiques

- C'est dans l'administration publique que la baisse de la durée hebdomadaire du travail a été la plus importante (2 heures), devançant celle constatée dans les secteurs des transports, de l'entreposage et des communications (1,8 heure) et du bâtiment (1,6 heure).
- Les dispositifs de partage du travail et de réduction du temps de travail ont permis d'endiguer les mises à pied dans certaines branches. Le nombre d'accords de partage de travail a beaucoup augmenté depuis février 2009.
- En novembre 2009, la durée hebdomadaire moyenne du travail était encore inférieure à son niveau d'avant la crise, mais certains signes indiquent que l'amélioration du climat économique incite les entreprises à augmenter la durée du travail de leurs salariés.

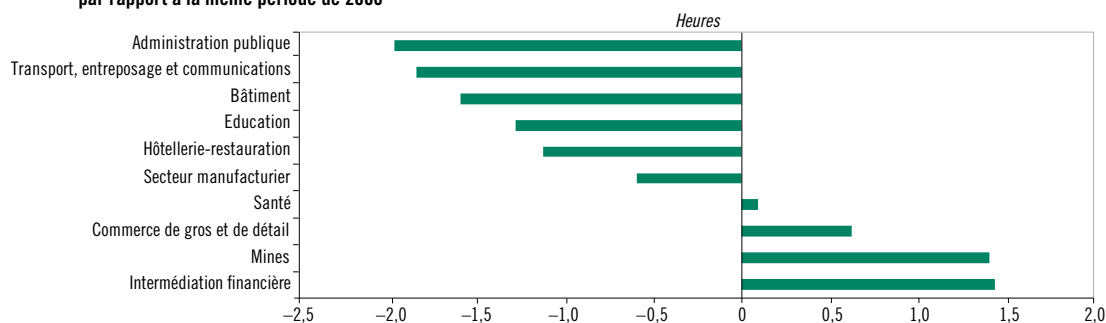
Figure 7. Volume et évolution de l'emploi par activité économique. Moyenne des trois premiers trimestres de 2009 par rapport à la même période de 2008



Les chiffres en regard des barres horizontales indiquent la variation de l'emploi entre les deux périodes.

Source: BIT, sur la base de l'enquête de Statistique Canada: *Emploi, gains et durée du travail*. Données corrigées des variations saisonnières.

Figure 8. Evolution de la durée hebdomadaire du travail par activité économique. Moyenne des trois premiers trimestres de 2009 par rapport à la même période de 2008



Source: BIT, sur la base de l'enquête de Statistique Canada: *Emploi, gains et durée du travail*. Données corrigées des variations saisonnières.

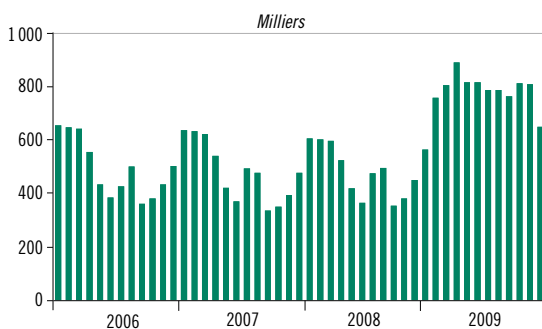
Le nombre de bénéficiaires de l'assurance-chômage a considérablement augmenté en 2009

- Le nombre de bénéficiaires de l'assurance-chômage a beaucoup augmenté au début de 2009, atteignant au mois de mars le chiffre record de 891 000.
- Le nombre de bénéficiaires réguliers est resté au-dessus de la barre des 800 000 pendant plusieurs mois de l'année 2009. Avec l'amélioration de la situation du marché du travail, ce chiffre est retombé à 650 000 en novembre 2009 mais est encore beaucoup plus élevé que les chiffres d'avant la crise.

L'atonie du marché du travail persistera en 2010 malgré la reprise de la croissance de la production

- Malgré une croissance économique positive de 1,2 pour cent au cours du troisième trimestre de 2009, l'économie canadienne a continué de détruire des emplois pendant le mois de décembre 2009.
- Selon la Banque du Canada, après avoir enregistré un recul de 2,6 pour cent en 2009, la croissance du PIB réel devrait progresser de 2,3 pour cent en 2010, mais le taux de chômage devrait stagner autour de 8,5 pour cent.
- La hausse du taux de chômage des jeunes et le déclin du taux d'activité – en particulier chez les jeunes – devraient rester préoccupants pour les dirigeants politiques. La baisse du taux d'activité ne dénote pas nécessairement une détérioration du marché du travail car certains travailleurs peuvent avoir décidé de reprendre des études pour améliorer leurs compétences, mais elle peut être le signe d'une augmentation du nombre de travailleurs qui ont renoncé à chercher un emploi. Il faudrait offrir des débouchés à ces travailleurs découragés non seulement pour leur bien-être, mais aussi pour garantir que l'offre de main-d'œuvre permettra de répondre à la demande lorsque l'activité économique reprendra.
- A cet effet, les programmes de formation et l'allongement de la durée de versement de l'allocation d'assurance-chômage peuvent être des solutions adéquates pour encourager les travailleurs à rester intégrés à la population active jusqu'à ce que les perspectives d'emploi soient plus favorables.

Figure 9. Bénéficiaires réguliers de l'assurance chômage, 2006-2009



Source: Administration canadienne, chiffres officiels.